

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 8 (1932-1933)
Heft: 10

Artikel: "Généraux Suisses"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708316>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur les 300 appareils restants, on compte un échec de trente-cinq pour-cent, c'est-à-dire de 105 unités, provoqué par le feu ennemi, c'est d'ailleurs la proportion atteinte en 1918.

Dix pour-cent du chiffre total seraient victimes de pannes, ce qui donne encore une perte de 60 machines. Enfin, un pour-cent, c'est-à-dire 6 avions, manqueraient encore pour des raisons diverses.

Nous laissons naturellement à l'auteur italien la responsabilité de ces chiffres, qui sont du domaine de l'hypothèse, mais dont la vraisemblance est acceptable, puisqu'ils sont basés sur les données de la grande guerre. On peut admettre que les moyens d'attaque et de défense ont fait, depuis cette époque, des progrès sensiblement parallèles.

Dans tous les cas, voici les conclusions que le général Monti tire de son hypothèse :

Une perte minimum de 110 appareils apparaît donc comme absolument certaine, sans tenir compte de la perte probable des 300 avions dont il a été question plus haut.

Les frais de l'opération sont estimés, pour atteindre le but proposé, à environ 3 milliards de francs.

La question se pose alors de savoir si les moyens financiers et la capacité de production de l'agresseur peuvent lui permettre un tel effort, qui n'exclut pas, d'ailleurs, la nécessité de faire face aux lourdes charges de la bataille terrestre.

L'auteur résume ainsi sa manière de voir :

« Les puissantes flottes aériennes ne servent à rien si l'armée n'est pas en état d'enfoncer les portes du territoire de l'adversaire, de l'attaquer au moment favorable et de le détruire dans une bataille décisive. »

La lecture assidue des publications militaires allemandes nous a permis de constater que la grande majorité des écrivains spécialisés partagent cette manière de voir et font preuve de la plus grande prudence dans la supputation des résultats à attendre des attaques aériennes massives.

L'enseignement qu'il est bon, à notre humble avis, de tirer de tout cela est qu'on ne saurait trop multiplier les moyens de défense terrestre et les embûches de toute nature capables de troubler la marche des escadrilles ennemies sur les centres vitaux de notre territoire.

La certitude de leur existence est de nature à inspirer de salutaires réflexions à nos adversaires éventuels et de les amener à y regarder deux fois avant de se lancer dans une aventure qui peut être coûteuse en hommes et en matériel, ruineuse en argent et funeste pour leur propre moral si le résultat obtenu n'amène pas la décision complète.

On voit donc qu'il est de toute urgence de donner aux populations civiles une instruction très objective, très complète, sans tomber dans les exagérations que nous avons signalées en débutant.

Un calme absolu et une discipline parfaite, résultant d'une appréciation raisonnée du danger, doivent en effet être placées au premier rang des moyens de défense antiaérienne les plus efficaces.

Les projectiles incendiaires au XV^e siècle

Les projectiles incendiaires ont été utilisés en 1477, au siège de Scutari, par Mahomet II.

« Les Turcs », dit Arthur Thomas, traducteur de Thalcondyle, « avaient deux mortiers qui incommodaient fort les habitants, car les boulets que jetaient ces machines sur les toits de Scutari, étaient d'une telle com-

position qu'après que le feu s'y était pris, à peine le pouvait-on éteindre, de sorte que le feu prenant aux toits des maisons qui n'étaient en quelques endroits que de bardeau, cela eût fait un merveilleux ravage et mis tous les pauvres habitants en désordre, car c'était pour ce sujet que les Turcs avaient trouvé cette invention et afin que cela réussit mieux selon leurs désirs, ils ne les tiraient que de nuit. »

Les bombes, asphyxiantes elles-mêmes ne sont pas d'un usage récent, car dans un « Traité de flèches empoisonnées », Pauw dit avoir trouvé, dans un ancien ouvrage de pyrotechnie italienne, la composition d'une poudre puante dont on remplissait des grenades, lesquelles, en éclatant, frappaient d'asphyxie tous ceux qui se trouvaient auprès.

Enfin les liquides enflammés dont les Allemands faisaient pendant la grande guerre un copieux usage, rappellent le feu grégeois que les barbares d'autrefois lançaient avec des tubes.

Signalons à ce propos qu'à la date du 19 novembre 1722, on lit dans les « Mémoires secrets de la République des lettres » :

« Un nommé Dupré, à force de combinaisons chimiques, avait retrouvé l'invention du feu grégeois, c'est-à-dire de ce feu qui se développe dans l'eau et n'en acquiert que plus d'activité. Le gouvernement auquel il avait offert son secret, avait eu la sagesse de ne pas vouloir employer ce funeste moyen de multiplier la destruction de l'humanité et lui avait en même temps fait une pension pour qu'il ne le vendit à aucune puissance. L'inventeur moderne vient de mourir, et l'on craint qu'on ait trouvé dans ses papiers des renseignements sur son art détestable; on a pris toutes les précautions possibles pour prévenir les suites d'une telle promulgation. »

Louis XV donnait donc une leçon d'humanité à la ... Société des Nations et à la Conférence du Désarmement!
(« Gazette des Carabiniers. »)

„Généraux Suisses“

Commandants en chef de l'Armée suisse, de Marignan à 1914

Livre de M. Ch. Gos avec préface du colonel commandant de corps Guisan et 16 illustrations hors-texte.

Lesquels d'entre vous, chers lecteurs, sauraient énoncer sans commettre d'erreur les noms des onze généraux qui furent à la tête de l'Armée suisse, de Marignan à nos jours? Bien peu certainement et cela prouve, comme le dit très justement M. le colonel Guisan dans sa préface, que les Suisses en général connaissent très mal l'histoire de leur pays.

C'est à cette regrettable lacune qu'a songé M. Charles Gos en écrivant le très beau livre qu'est « Généraux Suisses ».

Loin d'avoir cherché à traiter son sujet sur un plan technique, l'auteur s'est au contraire attaché à faire ressortir le côté historique du passé militaire de notre armée et c'est avec un rare bonheur qu'il a su, tout en relatant les activités diverses des troupes suisses, broser en quelques traits les caractères personnels de leurs chefs.

Dans ses « Mémoires », Napoléon a exprimé un jugement qu'il importe de retenir : « Les généraux sont guidés par leur propre expérience ou par leur génie. La tactique, les évolutions, la science de l'ingénieur ou de l'artilleur peuvent s'apprendre dans les traités, à peu près comme la géométrie; mais la connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'expérience et par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines. Apprend-on dans la grammaire à



Colonel Aloys de Reding

composer un chant de l'Iliade ou une tragédie de Corneille? »

Ces quelques phrases dépeignent en peu de mots, mais combien éloquents, la tâche écrasante qu'assume un chef d'armée, et comme d'autre part, la forme actuelle de notre Etat est intimement liée au passé militaire de la Suisse, il convient d'honorer la mémoire de ceux qui, pour l'amour de la Patrie, pour la sauvegarde de la vieille indépendance helvétique, se haussèrent jusqu'à la gloire.

Tel qu'il est écrit, le livre de M. Ch. Gos a le double mérite d'être à la fois instructif et intéressant; il est à la portée de chacun précisément parce qu'il se contente d'être un historique précis et complet de l'histoire militaire suisse, de Marignan à nos jours.

En outre, de très belles gravures hors-texte illustrent richement cet ouvrage qui, à l'époque où l'en en vient à oublier quelque peu ce que notre génération doit aux



La Bataille de Novare

précédentes, arrive fort à propos pour remettre en lumière le passé.

Les Editions Victor Attinger, à Neuchâtel, ont voué un grand soin à l'édition de ce livre dont tout patriote voudra enrichir sa bibliothèque; il est en vente dans toutes les bonnes librairies et nous le recommandons tout particulièrement aux lecteurs du « Soldat suisse ».

E. N.

Petites nouvelles

En remplacement du colonel Schibler, démissionnaire, le Conseil fédéral a nommé le colonel Léderrey, instructeur d'arrondissement de la 1^{re} division. Le colonel Léderrey est né en 1880; il est originaire de Lausanne et fonctionnait jusqu'ici comme officier instructeur d'infanterie à la première division.

* * *

En décembre 1932, un cours central pour moniteurs de cours de ski militaires a eu lieu à l'Hospice du Saint-Gothard; il était placé sous le commandement du colonel Luchsinger, d'Andermatt. La direction technique était assumée par le capitaine Leutert, secondé par le major Amado et le capitaine Guisan. Le cours avait pour but d'instruire les moniteurs dans le nouveau « système unique » qui vient d'être créé. A côté de l'instruction technique et pratique les participants suivaient un cours théorique sur les dangers de la montagne en hiver, ainsi que sur la technique de la montagne en hiver et sur les premiers secours en cas d'accidents et d'avalanches. A la fin du cours, les participants ont eu l'occasion d'obtenir, en prenant part à un examen qui a duré deux jours, le brevet d'« instructeur suisse de ski ».

* * *

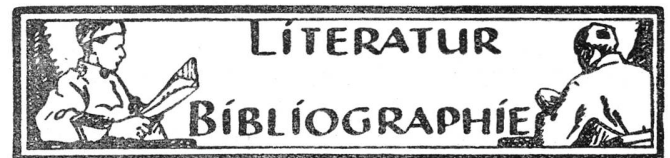
La brigade d'infanterie de montagne 5 organise un cours facultatif de ski, qui aura lieu du 4 au 12 février, dans la région du Lac Noir. La direction de ce cours a été confiée au major Cottier, commandant du bat. d'inf. mont. 17, et auquel les inscriptions devront parvenir par l'entremise des officiers de ski de chaque bataillon.

* * *

Le « Droit du Peuple » publiait, il y a quelques mois, de graves accusations contre le commandant de la 2^e division; il lui reprochait d'avoir utilisé les services d'une compagnie de sapeurs pour remettre en état les chemins desservant ses propriétés privées. Plainte fut déposée et dernièrement, l'organe socialiste fut contraint une fois de plus à publier une rétractation en bonne et due forme. Le colonel de Diesbach a pris acte de cette rétractation en se réservant d'en faire état, et, ensuite des excuses et regrets exprimés, a déclaré retirer sa plainte et renoncer à des dommages-intérêts.

* * *

Le *Militär. Wochenblatt* reproduit une information du *Heraldo de Madrid*, suivant laquelle un ingénieur, nommé Omedes, aurait établi un système de camouflage basé sur l'emploi de miroirs. Ces miroirs, reflétant les objets environnants, tout en étant par eux-mêmes opaques, dissimuleraient entièrement les ouvrages ou engins qu'ils seraient appelés à recouvrir.



Taschenkalender für schweizerische Wehrmänner 1933. 57. Jahrgang. Herausgegeben von Oberst Hans Staub. (Verlag Huber & Cie. in Frauenfeld.)

Der ehemalige Kreisinstruktor der vierten Division hat auch dieses Jahr wieder in bewährter Gründlichkeit den Taschenkalender, dieses zuverlässige Hilfsmittel für die Kenntnis der Armee, ihrer Organisation und Zusammensetzung, bearbeitet. Der Charakterkopf des Oberstkorpskommandanten Weber, des ehemaligen Waffenchefs der Genietruppen, schmückt den neuen Jahrgang. Oberst Kind widmet diesem bedeutenden Offizier einen warmen Nachruf. Aus Webers im Jahre 1928 erschienener Broschüre « Soll die Schweiz abrüsten » sind einige markante Stellen aufgenommen. Ich zitiere daraus die Schlusssätze, welche die Eidgenossen aller sozialen und politischen Schichten nie vergessen mögen.

« Man kann eine Milizarmee nicht in scheinbar ruhiger Zeit vernachlässigen, um sie beim Herannahen neuer Krisen wieder instandzusetzen. Ein Volksheer bedarf, wie jeder le-